

### Réorganisation de la filière du numérique.

Madame la Présidente, cher(e)s collègues,

La CGT tient à partager ses préoccupations concernant les transformations qui affectent actuellement notre structure IT. Il y a 15 ans, nous défendions l'unité des activités informatiques et télécoms industrielles et tertiaires, tandis que certains décideurs prônaient leur séparation. La CGT alertait déjà des problématiques du « qui fait quoi » que cela pouvait engendrer. Et en effet, cette séparation a entraîné des difficultés de coordination et a déchiré des équipes qui devront probablement réapprendre à travailler ensemble demain. Allez-vous réclamer les GF, NR et autres primes versées à ceux qui ont été remerciés il y a 15 ans pour avoir volontairement déstructuré notre filière numérique ?

Mais assez parlé du passé... Aujourd'hui, nous devons faire face à la volonté de suppression de l'UNITEP et à une réorganisation majeure qui impacte non seulement les équipes IT, mais aussi l'ensemble des salariés concernés.

Si une relation de confiance avec les producteurs est établie aujourd'hui, c'est parce que les agents « télécoms » des équipes UNITEP sont intégrés auprès de ceux-ci. Ils font partie de la DTEAM, donc de la DPNT, cela fait 15 ans qu'ils se battent pour défendre et faire valoir cette appartenance et ils sont quotidiennement au contact des métiers et de leurs MOA.

Chaque producteur, chaque client a ses spécificités, et à l'heure actuelle, l'UNITEP a la capacité de répondre à la demande, de s'adapter et de développer des solutions répondant aux besoins. Mais qu'en sera-t-il demain ?

Continuons avec la DSIT. Cette réorganisation de la filière numérique vise à redéfinir ses contours avec la création de trois nouvelles entités, en plus d'une quatrième à la DPNT. La création de "DIGIT", du "Centre d'Excellence Cyber », ainsi que du « Centre d'excellence DATA/IA et Développement » est présentée comme une avancée, cependant, nous observons avec inquiétude le risque de dilution de l'identité commune initiée en 2018. « Une IT pour demain » semble devenir une IT désorganisée sans liens forts qui pourrait mettre en difficulté la capacité à travailler de manière cohérente et efficace. L'absence de gouvernance claire et transparente suscite de sérieuses inquiétudes. Les réorganisations constantes ne permettent pas d'assurer une souveraineté numérique robuste, affaiblissent le sentiment de stabilité et nuisent à au bien-être au travail de l'ensemble des agents de la filière.

Côté SI, il nous paraît bien plus cohérent de rapprocher encore les développeurs d'applications des métiers et des utilisateurs de ces dernières.

La décision de rattacher la filière à la DTEO suscite des interrogations sur la cohérence et l'efficacité de ce changement. Pourquoi ce changement brutal de trajectoire ? Pourquoi vouloir intégrer cette filière numérique au sein de la DTEO ? La DTEO est vue comme une Direction "LABORATOIRE", « incubateur », celle dans laquelle sont testées certaines pratiques avant une éventuelle généralisation de ces dernières.

La DTEO est perçue comme une direction dont la politique est purement économique, avec des services toujours à moindre coût ! Comment faire évoluer une filière numérique porteuse de valeur ajoutée sous condition d'investissements dans une direction toujours à l'affût de la moindre dépense ?

Quelle est la valeur ajoutée d'un projet « TCM » si toute une infrastructure est mise en place pour performer, mais que la dotation de matériel confiée aux utilisateurs pour utiliser cette infrastructure est d'un autre temps ?

Quelle est la valeur ajoutée d'une application ergonomique et dernier cri si cette dernière repose sur des progiciels dépassés ? Si l'entreprise cherche à faire des économies, la CGT peut lui soumettre d'autres pistes !



De plus, comment et par qui seront représentés les agents transférés ? Et si cette réorganisation voit le jour, quels accords vont s'appliquer aux agents dans les différentes Directions ? Certains agents bénéficient d'accords passés à l'époque de la DAIP. Vont-ils perdurer ? (Comme les IGD ou encore un nombre de découchés limités par an). Certains accords signés à la DPNT sont différents de ceux de la DTEO, lesquels vont prédominer ?

Si le dossier évoque la fermeture de l'UNITEP et l'établissement distinct IRP et droit syndical, il ne mentionne nullement ce qu'advient de la représentativité des agents transférés à la DTEO ou à la DPNT. Quelles instances et quelle représentation pour ces agents dans leurs nouvelles entités ? Que devient le dialogue social à la Division Numérique ?

La CGT défendra l'amélioration de l'ensemble des conditions salariales et de travail des agents impactés par cette réorganisation et n'acceptera aucune régression sociale ou salariale !

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution numérique globale qui va fortement transformer les métiers et les activités. Le domaine numérique n'est plus à ce jour considéré comme un centre de coût, il est devenu, et c'est vous qui le dites, un levier majeur, source de performance, d'efficacité, d'innovation et de confort de travail, pour répondre aux défis industriels inédits qui nous attendent. Alors pourquoi ne pas avoir intégré les autres DSI, comme celle de Commerce par exemple, poussé le projet plus loin et créé une nouvelle Direction Numérique indépendante et bien visible au sein d'EDF SA ?

FIN DE DÉCLARATION

